

Atelier Solidaire



<http://atelier-solidaire-saint-ouen.org>

Xavier Remongin

ateliersolidairesaintouen@gmail.com

0661308983

M. Troussel

Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Monsieur,

Nous sommes, comme vous le savez, un collectif d'audoniens, constitués, depuis maintenant 2 ans, autour de l'amélioration de la circulation cyclable à Saint Ouen.

Notre vélorution le 23 mars dernier avait réuni plus de 200 cyclistes pour manifester nos envies de changements et notre souci de sécurité. Et je ne peux m'empêcher de citer de nouveau le drame de cette cycliste audonienne, tuée rue Albert-Dhalenne.

Le 5 février 2019, nous vous avons adressé le Livre Blanc pour le développement sécurisé du vélo à Saint Ouen et fait remarquer la dangerosité de cette route départementale, qui pourrait sans grande difficulté, les trottoirs étant très larges, accueillir de vrais pistes cyclables sécurisées.

Ce courrier est resté sans réponse et rien n'a été fait pour limiter la vitesse sur cet axe pourtant très traversant par les piétons. Il y a un conservatoire, une école, une crèche et un grand parc de part et d'autre de cette route départemental.

Lors du dernier comité technique vélo de la Seine-Saint-Denis, nous avons découvert votre ambition d'un développement des aménagements cyclables.

Nous nous félicitons de cette annonce.

Néanmoins, un grand nombre d'Audoniens est dans l'incompréhension des aménagements réalisés cet été.

Le pont de Saint-Ouen a été refait entièrement sans aucun aménagement cyclable et ce malgré les demandes répétées des habitants et des associations lors des comités techniques vélo.

Concernant l'avenue Gabriel-Peri, la peinture a été refaite sur les bandes de signalisation mais les SAS et des logos vélo ont été oubliés.

Il aurait été judicieux d'ajouter des catadioptres et des bandes vibrantes ainsi qu'une signalisation sur l'intérêt de ces SAS.

Nous avons de nombreuses fois fait la demande que ces bandes cyclables disparaissent au profit d'une piste cyclable sécurisée comme celle en cours de réalisation vers la porte de Saint-Ouen. Ces aménagements sont essentiels pour sécuriser, et in fine, favoriser les trajets à vélo du quotidien. Le report du trafic automobile vers le vélo sera alors possible, optimisant les déplacements de tous et pas seulement ceux des cyclistes.

Et pourquoi pas la suppression des feux inférieurs pour que les automobilistes reculent naturellement au feu laissant ainsi de la place au vélo.

Une vidéo-verbalisation pourrait aussi être évoquée sur cette avenue qui est un enfer pour les cyclistes.

Les Audoniens sont très attachés à l'apaisement de la circulation et le développement des pistes cyclables sécurisées.

Comment faire avancer cette idée ?

Faudra-il attendre un nouveau drame pour que le Département agisse?

Nous serons de nouveau présents, pour une nouvelle vélorution, le 12 octobre prochain. Vous êtes cordialement invités à nous rejoindre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos considérations les plus distinguées

Xavier Remongin
Pour le collectif cycle
Président de l'Atelier solidaire de Saint-Ouen